

Cote du document: WGG 2015/1/L.2  
Point de l'ordre du jour: 4  
Date: 31 mars 2015  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Plan de travail pour 2015 du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

### Note aux Gouverneurs

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Ra it Pertev  
Secrétaire du FIDA  
téléphone: +39 06 5459 2254  
courriel: r.pertev@ifad.org

#### Transmission des documents:

Deirdre McGrenra  
Chef du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb\_office@ifad.org

Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance — première réunion  
Rome, 14 avril 2015

---

Pour: Approbation

## Recommandation pour approbation

Le Groupe de travail ad hoc est invité à examiner et approuver le plan de travail pour 2015 tel qu'il figure en pièce jointe, tout en gardant à l'esprit que des modifications pourront s'avérer nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins.

### Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance — Plan de travail pour 2015

1. À sa trente-huitième session, tenue en février 2015, le Conseil d'administration a approuvé la mise en place, les responsabilités, la composition, le mode de fonctionnement et le calendrier du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance, conformément au mandat figurant en annexe au présent document.
2. Afin de faire en sorte que le groupe de travail soit en mesure d'achever ses délibérations avant la quarantième session du Conseil d'administration, la pièce jointe contient un projet de calendrier pour les réunions de l'année 2015, accompagné d'un plan de travail, qui sont soumis à l'attention du groupe de travail. Ce plan de travail est indicatif et doit être considéré comme un document évolutif, car des modifications pourront s'avérer nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins. La direction apportera un appui au groupe de travail, y compris sur les plans de l'interprétation et de la traduction. Le cas échéant, la direction effectuera également des recherches et préparera une documentation et des exposés à la demande des membres du groupe de travail.
3. Conformément à la décision du Conseil des gouverneurs, le groupe de travail rendra périodiquement compte au Conseil d'administration de l'avancement de ses travaux. Un calendrier de présentation de ces rapports est également fourni. Il est proposé que, lorsque la présentation d'un rapport écrit est jugée opportune, celui-ci soit rédigé par le Secrétariat et transmis pour approbation au président du groupe de travail et aux deux vice-présidents avant d'être soumis à l'attention des représentants au Conseil d'administration.
4. Les délibérations et les résultats des réunions tenues en 2015 permettront de mieux cerner les domaines nécessitant une étude et un examen plus approfondis en 2016. Compte tenu de ces éléments, le groupe de travail examinera son plan de travail pour 2016 à sa dernière réunion de 2015.

## Plan de travail proposé pour 2015

REUNION	DATE	THEMES DE DISCUSSION PROPOSES	RESULTATS
Première	14 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mandat du groupe de travail               <ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre général et système de listes du FIDA</li> <li>Questions relatives aux reconstitutions des ressources</li> </ul> </li> <li>Plan de travail pour 2015 et perspectives</li> </ul>	Rapport oral à la cent quatorzième session du Conseil d'administration (avril 2015)
Deuxième	3 juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mandat 4 a) "... recommandations en matière de gouvernance issues de l'ENI-R, particulièrement en ce qui concerne la structure, le caractère approprié et la pertinence du système de listes en vigueur au FIDA. Le groupe examinera et évaluera également les conséquences et l'impact potentiel, sur tous les organes directeurs du FIDA, en relation avec toute éventuelle modification au système de listes, de même que la représentation des États membres ...".</li> <li>Système de listes en vigueur au FIDA et représentation au sein des organes directeurs Sur la base de la documentation et des exposés fournis, le groupe de travail examinera le contexte historique de la mise en place du système de listes au FIDA, son évolution au fil du temps, et les conclusions et recommandations à cet égard formulées dans les évaluations au niveau de l'institution portant respectivement sur l'efficacité institutionnelle du FIDA et de l'efficacité des opérations qu'il finance (ENI-E) et des reconstitutions du FIDA (ENI-R).  Le groupe de travail examinera également la représentation des États membres au sein des organes directeurs du FIDA (y compris les organes subsidiaires du Conseil des gouverneurs et du Conseil d'administration) et analysera son évolution au fil du temps.</li> </ul>	Rapport à la cent quinzième session du Conseil d'administration (septembre 2015)
Troisième	7 octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cycles de reconstitution et composition de la Consultation (FIDA et autres institutions financières internationales) Se fondant sur la documentation et les exposés fournis, et gardant à l'esprit les conclusions de l'ENI-R portant sur les aspects qui concernent les reconstitutions, le groupe de travail examinera la pratique actuelle au FIDA s'agissant de la durée des cycles de reconstitution, la pratique au sein d'institutions comparables, et les avantages et les inconvénients du maintien de la pratique actuelle ou d'un allongement du cycle de reconstitution. Le groupe de travail examinera également la composition de la Consultation sur la reconstitution des ressources et analysera son évolution au fil du temps.</li> <li>Plan de travail pour 2016 Le groupe de travail étudiera et arrêtera un plan de travail pour 2016, l'objectif étant de mener à bien ses délibérations et d'arrêter d'un commun accord les termes d'un rapport dont le Conseil d'administration sera saisi en décembre 2016. Ce rapport, accompagné le cas échéant des recommandations du Conseil d'administration, sera ensuite soumis au Conseil des gouverneurs en février 2017.</li> </ul>	Rapport à la cent seizième session du Conseil d'administration (décembre 2015)

## Plan de travail indicatif pour 2016

SEANCE	DATE	THEMES DE DISCUSSION PROPOSES	PRODUITS/RESULTATS
Quatrième	Mars/avril	À déterminer	Rapport à la cent dix-septième session du Conseil d'administration (avril 2016)
Cinquième	Juin/juillet	À déterminer	Rapport à la cent dix-huitième session du Conseil d'administration (septembre 2016)
Sixième	Octobre	Projet de rapport du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	Rapport à la cent dix-neuvième session du Conseil d'administration (décembre 2016), puis à la quarantième session du Conseil des gouverneurs (février 2017)

## Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance : mandat

### Rappel

1. Lors de sa cent onzième session, tenue en avril 2014, le Conseil d'administration du FIDA a examiné les conclusions de l'évaluation au niveau de l'institution des reconstitutions du FIDA (ENI-R). Au cours des débats portant sur la structure de gouvernance du FIDA, la participation et la représentation des États membres du FIDA dans les processus de gouvernance et les consultations sur les reconstitutions des ressources du FIDA, il a été convenu qu'il serait opportun de revoir le système de listes, notamment en ce qui concerne la représentation effective des États membres au sein des organes directeurs du FIDA. On a également considéré que la question de la durée des cycles de reconstitution méritait d'être examinée.
2. La Consultation sur FIDA10 s'est également penchée sur l'ENI-R à l'occasion de sa deuxième session, tenue en juin 2014, et les membres du Conseil d'administration comme les membres de la Consultation sur FIDA10 se sont dans l'ensemble déclarés favorables à la proposition de mettre en place un groupe de travail inter-Consultation pour aborder ces questions de gouvernance.
3. Il a été convenu, lors de la deuxième session de la Consultation sur FIDA10, que la direction préparerait un projet de mandat pour ce groupe de travail, document qui serait examiné lors de la troisième session de la Consultation, en octobre. En conséquence, on trouvera ci-après le projet de mandat, le mode de fonctionnement et la composition proposés.

### Création et responsabilités

4. Un groupe de travail inter-Consultation chargé d'examiner les questions de gouvernance est créé. Ce groupe de travail est en particulier chargé des missions suivantes:
  - a) examiner et évaluer les recommandations en matière de gouvernance issues de l'ENI-R, particulièrement en ce qui concerne la structure, le caractère approprié et la pertinence du système de listes en vigueur au FIDA. Le groupe examinera et évaluera également les conséquences et l'impact potentiel, sur tous les organes directeurs du FIDA, en relation avec toute éventuelle modification au système de listes, de même que la représentation des États membres;
  - b) examiner et évaluer la composition et la représentation de la consultation sur la reconstitution, et la durée des cycles de reconstitution à compter de FIDA11; et
  - c) formuler, concernant les points a) et b) ci-dessus, des propositions à examiner par le Conseil d'administration en vue de leur soumission au Conseil des gouverneurs, le cas échéant.
5. Parallèlement, le groupe de travail peut également analyser les pratiques en vigueur au sein d'autres institutions financières internationales (IFI) et consulter des experts compétents en ce qui concerne la structure de gouvernance, les procédures de reconstitution et la composition.

### Composition

6. Le groupe de travail se compose de neuf membres, comme suit:
  - Liste A: 4 membres: Danemark, États-Unis, Italie, et Royaume-Uni;
  - Liste B: 2 membres: Indonésie et République bolivarienne du Venezuela;
  - Liste C: 3 membres: Sous-liste C1 - Angola; Sous-liste C2 - Pakistan; Sous-liste C3 - Argentine.

7. Les membres du FIDA qui ne sont pas membres du groupe de travail peuvent aussi participer aux réunions en qualité d'observateurs ayant droit de parole.
8. Au cas où un membre cesserait de participer au groupe de travail, la liste à laquelle appartient ce membre désignera un autre représentant en son sein et fera part de son choix au Secrétaire du FIDA.

#### Prise de décisions

9. Le groupe prendra ses décisions sur la base d'un consensus.

#### Mode de fonctionnement et calendrier

10. Lors de sa première réunion, le groupe de travail élira, ad personam, un président issu de la Liste C et deux vice-présidents, l'un de la Liste A et l'autre de la Liste B. La direction apportera un appui au groupe de travail, y compris sur les plans de l'interprétation et de la traduction.
11. Le groupe de travail, ainsi établi, rendra périodiquement compte au Conseil d'administration de l'avancement de ses travaux. Il soumettra un rapport sur les résultats de ses délibérations, éventuellement assorti de recommandations, au Conseil d'administration en décembre 2016, en vue de sa soumission à la quarantième session du Conseil des gouverneurs en février 2017, pour entérinement, et afin que ces résolutions puissent être adoptées, s'il y a lieu. Une fois adoptées par le Conseil des gouverneurs, les éventuelles modifications au système de listes entreront en vigueur après la période couverte par FIDA10.